



FLASH INFOS HEUDREVILLE-SUR-EURE NOVEMBRE 2020

COVID-19

Dans le cadre du confinement décrété jusqu'au 1^{er} décembre 2020, les déplacements sont strictement limités et soumis à la présentation d'un document les justifiant. Sont autorisées les mêmes sorties qu'au printemps dernier ainsi que celles concernant l'activité professionnelle et le transport des enfants vers leur lieu d'enseignement. Les attestations sont disponibles sur le lien suivant : www.interieur.gouv.fr ou sur le site de la commune : www.heudrevillesureure.fr

Les crèches, écoles, collèges et lycées continuent à fonctionner avec un protocole sanitaire rendant obligatoire dès l'âge de six ans le port du masque. **Rappel** : Ce dernier est obligatoire pour tous **à partir de onze ans** partout sauf dans les espaces publics boisés, dans les hameaux et lors de la pratique d'une activité physique mais doit être remis en place dès la fin de celle-ci.

A quelques exceptions près (cérémonies funéraires ou publiques, marchés alimentaires, manifestations et services de transports de voyageurs), les rassemblements **de plus de six personnes** sur la voie publique **sont interdits**, tout comme les réunions familiales ou amicales. Les activités sportives ou culturelles sont donc suspendues sur la commune.

Afin de casser la courbe haussière des contaminations constatée, il est recommandé d'installer l'application «**TousAntiCovid**» qui permettra de vous avertir si vous avez été en contact avec une personne contaminée.

Pour toutes les demandes, il est possible d'appeler la Mairie au **02.32.50.23.93** pour convenir d'un rendez-vous. Dominique SIMON le Maire est joignable au **06.81.97.82.89**.

La vie de nos associations

Association des Anciens combattants : Réunis en Assemblée Générale en présence du Maire et des adjoints, les adhérents ont élu **Fabrice ROCHES** à la présidence, **Isabelle DELABARRE** au poste de trésorier et **Bernadette SASS** au secrétariat

Comité des fêtes : Faut de candidats à la reprise, il a été dissous et le matériel a été déposé à la Mairie qui le tient à la disposition des volontaires souhaitant reprendre le flambeau

Demandes de médailles d'honneur du travail

Les mairies n'étant plus habilitées à les recevoir et le candidat ou son employeur doit donc dorénavant déposer la demande directement sur le site de la Préfecture de l'Eure en utilisant le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiées.fr/commencer/mht>

Annonces d'état civil dans le bulletin municipal

La législation ayant évoluée, le prochain bulletin municipal ne pourra reprendre que les annonces (naissances, mariages et décès de 2019 et 2020) autorisées par écrit par les familles. Si vous ne l'avez déjà fait, prière de contacter la mairie afin de signer le document d'autorisation

Zoom sur : Culture Physique en Vallée d'Eure

L'association Heudrevillaise propose pour toutes les générations des activités physiques animées par **Michel CORBLIN** dans la salle multisport:

Le lundi de 18h à 19h45, cours collectif de **culture physique** avec répétition de mouvements adaptés à tous les sports permettant d'améliorer la souplesse et la tonicité musculaire sans produire d'efforts risqués

Le Mercredi de 18h à 19h45, cours de **musculaton**, le moniteur proposant à chaque participant un programme plus personnel de renforcement musculaire à l'aide des appareils qu'il met à disposition

Cotisation annuelle pour l'un des cours **40€**, pour les deux **60€** -Présidente **Bernadette MOZZICONACCI** - **06.17.48.79.90**

Travaux Maison des Charitons

Ces travaux de sauvegarde du patrimoine sont financés à hauteur de 95% par la Région et le Département et, se trouvant dans le périmètre du Château, ont nécessité l'accord de l'**Architecte des Bâtiments de France**. Les ouvriers de **CURSUS** ayant éliminé les différents rajouts et remis à nu les briques et les joints, des habitants ont apprécié l'esthétique du bâtiment. **Dominique SIMON** a obtenu la visite de l'architecte elle-même afin d'échanger sur la possibilité de laisser la maison en l'état. Celle-ci a rappelé que, dans le cadre de la conservation du patrimoine, la mission de ses services consistait à réaliser une réfection à l'identique. Dans le respect de cette règle, la maison de la Confrérie de Charité a donc retrouvé l'enduit la recouvrant lors de sa construction au dix-neuvième siècle.

Recensement des Jeunes

Les jeunes hommes et filles nés entre le **1^{er} septembre** et le **31 décembre 2004** doivent se faire recenser dès leur **16 ans jusqu'au 31/12/2020 dernier délai**. Un des parents peut se présenter à la mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif d'adresse ou un compte peut-être créé sur **service-public.fr** en accédant à **recensement citoyen obligatoire. Jusqu'à nouvel ordre, les Journées**

Incivilités

La personne vue en train de déposer des vieux meubles à côté du local des pompiers est priée de contacter rapidement la Mairie avant le dépôt d'une plainte

Objets trouvés

Un trousseau de clés attend son propriétaire à la Mairie

Dernière minute

Le Préfet de l'Eure précise qu'en raison du confinement les cérémonies du 11 novembre peuvent se tenir mais sans public. Le Maire sera présent avec le président de l'association des Anciens Combattants, un porte-drapeau et les adjoints.

Pour la même raison, le Ministère des Armées a procédé à l'annulation jusqu'à nouvel ordre de toutes les Journées Défense et Citoyenneté (JDC) programmées.